

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-12-19 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 19^e jour du mois de décembre deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois (absente)
Esther Savard (absente)
Anick Leclerc (absente)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2014.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2014-2015-2016

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépenses en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.2013-12-285 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2014

Le maire présente les prévisions budgétaires 2014 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2014 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2013 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 12 969 582 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus	
Taxes foncières	2 546 641 \$
Taxes de services municipaux	964 871 \$
En lieu de taxes	35 200 \$
Autres recettes	655 070 \$

Transferts conditionnels	174 469 \$
Transferts inconditionnels	80 100 \$
Source de financement	8 742 521 \$
Affectations	(229 290) \$
Total :	12 969 582 \$

Dépenses

Administration générale	696 868 \$
Sécurité publique	546 672 \$
Transport	719 848 \$
Hygiène du milieu	623 902 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	226 551 \$
Loisirs et culture	609 471 \$
Frais de financement	803 749 \$
Activités d'investissement	8 742 521 \$
Total :	12 969 582 \$

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 12 969 582 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2014 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice générale soit autorisée à signer le document à cet effet.

Rés.2013-12-286 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2014-2015-2016

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2014-2015-2016.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 10 842 513 \$ en 2014, 3 450 011 \$ en 2015 et de 54 000 \$ en 2016, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 14 346 524 \$.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Karine St-Arnaud demande la levée de l'assemblée à 19 : 33 hres.

Maire

Greffière